

COMMUNE DE LA VILLENEUVE AU CHÊNE
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU VENDREDI 04 NOVEMBRE 2016

L'an 2016 le 04 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle des réunions sous la présidence de CERVANTES Jésus, Maire.

Présents : M. CERVANTES Jésus, Maire, M. BRACKE Thierry, Mme DJURICEK Maria, M. GARNIER Sylvain, Mme MAROT Aurélie, Mme OCKOCKI Sophie, M. TISSOT Romain, M. THOMAS Ludovic, Mme VILLAIN Brigitte.

Absents excusés : M. Alain BACHELERY, M. Jean-Paul MAÏER

A été nommé secrétaire : M. BRACKE Thierry

Les décisions ont été adoptées à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2016.

Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires 2017-2019

Le marché a été attribué au groupement : **AXA France Vie - GRAS SAVOYE.**

Durée du Contrat : **3 ans** à compter du 1^{er} janvier 2017 avec une garantie de taux de 2 ans.

Régime du contrat : **capitalisation** Préavis de **9 mois**.

Redevance d'occupation du domaine public routier par France Télécom fixée pour l'année 2016 à 464.72 €

Demande de la DETR 2017 pour l'assainissement des eaux usées rue de la Renouillère - Mise en conformité du Système de Traitement des Eaux Usées (STEU)

Demande d'une aide exceptionnelle de l'Etat pour la réhabilitation de la voie communale Rue de l'Eglise

Renouvellement du contrat de dératation préventive des bâtiments communaux et du cimetière des Sablons renouvelé

Avis favorable pour conserver un chêne remarquable dans la forêt communale

Attribution d'un bon d'achat au personnel de la collectivité.

Achat et pose de barrières aux extrémités de la Grande Ruelle pour interdire l'accès aux véhicules motorisés.

Proposition d'offre d'achat du dépôt de pain

Versement d'une indemnité de conseil au comptable public pour l'exercice 2016

Adhésion aux services XFACTURES et XCONTACT de la SPL XDEMAT

Participation financière versée au GSF de la Barse.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 23h00

Le Maire,